

## Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO)

En sa qualité d'organisme de développement régional et de membre du Portefeuille de l'Industrie, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada s'occupe de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. DEO coordonne aussi les activités économiques fédérales dans l'Ouest et fait valoir les intérêts de cette région dans le processus décisionnel national.

DEO constitue le point de contact unique en ce qui concerne la prestation des services fédéraux aux PME, y compris les services à l'exportation. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a établi un réseau de partenariats avec d'autres prestataires de services, dont les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les Centres de services aux entreprises du Canada et l'Initiative pour les femmes entrepreneurs, afin d'offrir aux petites entreprises les services de formation et de perfectionnement liés à l'exportation qui sont nécessaires à leur réussite dans ce domaine.

À titre de membre d'Équipe Canada inc, DEO a assumé un rôle de premier plan dans la mise au point de l'outil de planification l'Exportateur interactif, et assume présentement d'importantes responsabilités qui consistent :

- à promouvoir l'exportation auprès des PME en tant que moyen de croissance et de diversification;
- à aider les PME qui s'intéressent à entrer sur les marchés d'exportation à s'y préparer, et à sensibiliser les entreprises qui aspirent à exporter aux avantages de l'exportation;
- à offrir aux clients toute une gamme de services d'acquisition et de perfectionnement de compétences en exportation (y compris des services d'orientation ainsi que des colloques et des ateliers de formation), et à les aider à évaluer leur état de préparation, à examiner les options qui s'offrent à eux et à dresser leurs plans d'exportation;
- à fournir des renseignements généraux en matière d'exportation ainsi que du financement du commerce extérieur par l'intermédiaire du Programme d'emploi en commerce international et du Fonds d'investissement spécialisé, avec l'aide de banques partenaires;
- à participer aux processus de planification et de prestation de renseignements des Réseaux commerciaux régionaux dirigés par le MAECI et IC.

## Patrimoine canadien (PC)

En juillet 1998, le ministère du Patrimoine canadien a créé la Direction générale du commerce et de l'investissement (DGCI) au sein de son Secteur du développement culturel. En effet, le gouvernement se devait d'accroître ses connaissances dans le domaine culturel sur les marchés intérieurs et étrangers, de chercher des moyens novateurs de garantir l'accès aux produits et aux services culturels, et d'en favoriser la distribution. La DGCI est donc chargée des questions relatives au commerce international et à l'investissement au ministère du Patrimoine canadien.

L'objectif du Ministère en matière de commerce et d'investissement consiste à désigner les services et les produits culturels qui ont le potentiel de réussir sur les marchés d'exportation et qui peuvent contribuer à stimuler les exportations culturelles canadiennes.

Le Ministère atteindra cet objectif :

- en améliorant l'accès des exportateurs éventuels et des entreprises nouvellement arrivées sur les marchés d'exportation aux programmes et aux services gouvernementaux en matière de promotion du commerce international;
- en améliorant la capacité des entreprises d'exporter des biens et des services culturels ainsi que leur préparation à cet égard;
- en s'associant aux membres d'ECI, aux provinces et aux Réseaux commerciaux régionaux pour améliorer la prestation des services;
- en fournissant des renseignements et des services commerciaux uniformes au milieu d'affaires, grâce aux outils et aux services d'ECI;
- en renforçant le volet du commerce des biens et des services culturels lors des prochaines missions d'Équipe Canada;
- en améliorant l'accès du secteur culturel aux ressources gouvernementales allouées à la promotion du commerce dans les secteurs prioritaires, en fonction du droit de ce secteur à une Équipe commerciale sectorielle Canada;
- en améliorant les renseignements sur le marché afin d'accroître la part de la culture dans la balance commerciale globale du Canada;
- en assumant un plus grand rôle consultatif en ce qui a trait aux négociations et aux différends internationaux relatifs au commerce et à l'investissement;
- en augmentant la représentation des industries culturelles canadiennes dans les tribunes internationales s'intéressant au commerce et à l'investissement;
- en améliorant la préparation des exportateurs du secteur culturel grâce à des séances d'information et de formation.